

FO

LA FORCE SYNDICALE

MTES

MINISTÈRE DE
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MCT

MINISTÈRE DE
LA COHÉSION DES
TERRITOIRES



Le 5 juillet 2018

Décrypt-inFO

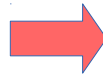
« Affmar 2022 » :

un avant goût d'AP 2022 sur le littoral ?

Un mécano institutionnel

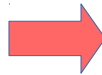
Une destination funeste

Un Etat central qui
(re)deviendrait le stratège
de la mer



Sans troupes sur le terrain la
mise en œuvre de politiques
publiques reste incantatoire

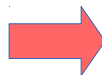
Des Directions interrégionales
de la Mer comme poissons
pilotes



Prescrire et piloter sans moyens
de faire, en transférant la
charge sur d'autres



L'opérationnel (Phares et
Balises notamment)



Transfert, privatisation, la casse
des compétences internes, qui
coupe les niveaux décisionnels
d'une quelconque prise avec le
réel

+

Gestion du patrimoine, du Domaine Public Maritime, relations et prise en compte des besoins des usagers ... les non dits ou les grands oubliés ?

=

CAP 2022

AFFAIRES MARITIMES 2022
ou le repli stratégique de l'État de
toute capacité d'action !!

LA CAPULETTE 2022



UNE TOUCHE DE RIGUEUR
UNE TOUCHE D'AUSTÉRIÉTÉ

L'exemple du balisage (rapport CGEDD mars 2018)

Extrait :

La mission préconise que l'État ne conserve que le balisage hauturier, les ports et les opérateurs privés étant chargés du chenalage et du balisage des différentes emprises en mer [...]

En outre la mission suggère de réfléchir à la possibilité d'externaliser les tâches opérationnelles et de maîtrise d'œuvre [...]

Dans l'hypothèse d'une nouvelle étape de décentralisation ou d'une privatisation, les modalités de transfert des agents actuels des phares et balises, marins, ouvriers et fonctionnaires, dans les services qui en seraient chargés, devront être précisées.



On laisse faire...ou on dit « STOP » ?

L'État réduit la voilure drastiquement sur la signalisation maritime dont il gardera la responsabilité

Les ports et opérateurs privés endossent la responsabilité et la charge financière de ce qui sera considéré par l'État comme de « l'aide à la navigation »

Un plan de fermeture de sites...

Un plan social pour les personnels des DIRM !

Avancements
Efficacité
Fermures de sites
Mobilité choisie
Santé au travail
Erreurs de paie
Reconnaissance
Gestion nationale
Déconcentration
Austérité
Action sociale
Technicité
Chaîne ministérielle
Télétravail
Ascenseur social
Surcharge de travail
Séries de travail
Présence territoriale
Pouvoir d'achat
Egalité professionnelle
Augmentations salariales
Neutralité
Privatisation
Agencification
Service public

FO

AFB
CEREMA
Ecologie
IGN
VNF
Sécurité routière
Agences de l'eau
DIR
VNF
ONCFS
Météo France
DDTM
DREAL
Logement
ANCOLS
DIRM
IFSTTAR
Administration centrale
DEAL
Ecoles et centres de formation
Parcs nationaux
Aménagement
DGAC
Transports



Pour suivre toutes les actualités ministérielles : → [Site de la FEETS-FO](#)

Pour suivre vos actualités catégorielles : → [Site de votre syndical national FO](#)